Bordeaux-Agglo 2014,
Capitale européenne du mieux vivre

La Communauté urbaine est de plus en plus visible pour ses habitants. D'un EPCI désincarné et opaque, elle se transforme peu à peu – notamment par l'effet tramway – en un territoire de vie, perçu comme tel par ses habitants.

Parallèlement, le cycle des projets notamment urbains conçus dans les années 1995-1996 arrive à terme. La fin de l'achèvement de la 2e phase du tramway en mai 2008 en est la plus éclatante illustration. De nouveaux enjeux sont à relever : crise aiguë du logement, spéculation foncière, offres en équipements et en services à la population, problématique des espaces naturels, désindustrialisation, mais aussi développement de l'innovation et des pôles de compétitivité correspondent à un nouveau temps. De même, l'arrivée du TGV agira comme un extraordinaire catalyseur mais aussi un formidable révélateur de ce nouveau cycle pour l'agglomération.

Enfin, les présidences de gauche depuis fin 2004, d'Alain Rousset, puis de Vincent Feltesse, ont montré que, tout en respectant l'esprit communautaire, les inflexions peuvent être et sont bien là : renégociation des contrats avec les délégataires de services publics, accélération des investissements, plan d'urgence pour le logement… en sont des signes tangibles.

C'est fort de cette triple problématique, mais aussi de la réalité économique et sociale, que les groupes Socialistes, Communistes et Verts, ainsi que de nombreuses forces vives de la société civile présentent cette plate-forme communautaire.

NB Cette plate-forme n'est bien sûr pas exhaustive.

I. Anticiper et valoriser l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse pour faire accéder Bordeaux au rang de métropole européenne, caractérisée par l'excellence environnementale et économique.

II. Renforcer l'identité des communes tout en favorisant la multiplication des territoires de projets au sein de l'agglomération.

III. Développer une culture du quotidien marquée par la Solidarité et le Développement durable au sein de l'institution communautaire.

IV. Renforcer et rapprocher l'action publique des citoyens par la transparence, l'écoute pour faire un « bond en avant » en matière de démocratie participative.

Annexe. Bref bilan de 36 mois de présidence de gauche.

11 enjeux pour les 10 prochaines années

1. Positionner Bordeaux, porte d'entrée de la péninsule ibérique, au rang des grandes métropoles européennes
2. Répondre à la très forte demande de transports en commun et sortir du réseau de transports en commun en étoile en favorisant les liaisons périphériques
3. Introduire une notion d'équité pour l'ensemble de la population
4. Inventer de nouvelles formes de gouvernances, notamment financières, pour assurer un fonctionnement novateur
5. Répondre aux défis écologiques et assurer un développement qui soit en adéquation avec notre cadre de vie
6. Répondre à la crise de l'habitat
7. Apprendre à la CUB à mieux vivre avec les 27 communes, mais aussi avec ses périphéries
8. Agir pour développer des emplois d'avenir
9. Donner à la gestion du quotidien plus de proximité
10. S'adapter aux nouveaux rythmes de vie et à l'évolution des populations
11. Acter l'émergence d'une conscience d'agglomération, qui dans un premier temps renforce le rôle de plaque tournante de la CUB mais va aussi vite poser le problème des compétences

20 Engagements

1. Achever de la 3e phase et lancer le projet de tram-train de ceinture
2. Mettre en place en 2011 d'un ticket unique de transports sur l'agglomération
3. Concevoir une politique de vélo-travail accessible à tous
4. Développer les nouveaux modes de transports collectifs de proximité (type navette électrique, taxi brousse)
5. Tripler la production de logements abordables d'ici 2014
6. Créer un Etablissement public foncier
7. Créer un dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété
8. Renforcer nos actions d'accompagnement et de coordination en matière de politique de la ville
9. Créer un parc de 500 véhicules électriques en accès auto-lib, servant aussi de vitrine à ce savoir faire industriel
10. Bâtir une agglo campus, en articulant population de l'enseignement supérieur, zones d'activités high tech et grands espaces naturels
11. Développer les pépinières et hôtels d'entreprises
12. Certifier développement durable toutes les zones d'activités
13. Réduire l'empreinte écologique du territoire de la CUB : logements à basse consommation énergétique, réhabilitation du logement ancien, biodiversité des parcs naturels, agriculture périurbaine (système d'AMAP)…
14. Créer un réseau de « parcs en charentaises », c'est-à-dire des parcs proches de chez soi (moins de 10 minutes en transports publics ou en vélo)
15. Créer des antennes de proximité des services publics communautaires
16. Créer une plateforme citoyenne d'agglo permettant d'avoir sur le net, sur son portable, des infos sur tous les services, tous les transports, les travaux…
17. Créer un bureau des temps au niveau de l'agglomération pour pleinement intégrer les multiples facettes des habitants de l'agglomération
18. Prévoir un « plan d'apaisement » à l'échelle de l'agglo (réduction du bruit, de la vitesse…)
19. Devenir exemplaire en termes de concertation et financer les contre-expertises associatives
20. Bâtir une agglo numérique : 2 mégabits garanti pour tout le monde, favoriser le FTTH (fibre à la maison) et le wifi sur l'ensemble de l'agglomération

I. Anticiper et valoriser l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse pour faire accéder Bordeaux au rang de métropole européenne, caractérisée par l'excellence environnementale.

… grâce à un effort important en matière d'infrastructures

Accompagner le financement et l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux, Saint-Jean Belcier centre d'affaires), créer deux franchissements supplémentaires (Pont Bacalan-Bastide et Pont Jean-Jacques Bosc), offrir une desserte rapide et efficace de l'aéroport (TCSP type busway ou tramway), défendre un grand contournement ferroviaire, développer des activités logistiques sur le site d'Hourcade, accélérer la mise à 2x3 voies de la rocade (avec étude d'une file dédiée au co-voiturage et aux transports collectifs), et mettre en place une charte du bien vivre et bien regarder – avec des protections phoniques et une charte architecturale péri-rocade.

… en faisant de l'agglomération un exemple en termes de transports collectifs et durables

Pour 2014, un objectif : doublement du nombre de voyageurs transportés et fin du fonctionnement centralisé des transports vers la ville-centre, afin de faciliter les déplacements de périphérie à périphérie.

Un engagement : réalisation à vive allure de la 3e phase (Tram, Tram-Train, autres modes de Transports en Commun en Site Propre).

Une invention : la possibilité du bouclage de l'agglomération par tram-train sur la voie de chemin de fer de ceinture, avec prolongement sur la rive droite via le Pont Bacalan-Bastide. Ce projet est réaliste au regard des résultats très prometteurs de l'étude sur le tram-train du Médoc.

Des modes de transports collectifs variés et bien connectés, un réseau densifié (busway, autopartage, co-voiturage, transports à la demande) et une reine : le vélo.

Une exigence : un accès facile pour les personnes âgées et handicapées.

… en misant massivement sur l'excellence économique et environnementale, et sur l'intelligence

Une priorité : pleinement intégrer que l'agglo est une agglo campus (avec plus de 100.000 étudiants, enseignants, chercheurs et personnels des universités), pour mettre en œuvre, en partenariat avec l'Université, une politique d'aménagement globale, qui complétera l'action sectorielle de la Région.

Une marque de fabrique : prendre le modèle des campus pour articuler au niveau de l'agglomération les grands parcs économiques (arc sud-ouest, le technopole entre universités et route des lasers, arc Ouest l'Aéroparc, arc Nord-Ouest l'écoparc pour succéder au séisme Ford, arc Nord le pôle chimique, arc Sud Tertiaire Supérieure) avec les grands parcs naturels d'agglomération (Presqu'île d'Ambes, Parc des Coteaux, Parc des Berges, Parc du Bourgailh, Parc des Jalles).

Une exigence : être réactif et attirer les entreprises par des zones d'activités aménagées et certifiées (charte environnementale, HQE, accès facilité), par un foncier économique attractif et sélectif, par la multiplication des pépinières et hôtels d'entreprises.

Une ambition : investir dans des filières d'avenir (énergies propres, éco-construction, véhicules électriques), miser sur les TIC (couverture des zones blanches, extension du réseau Inolia, développement du Wifi, logiciels libres).

Une nécessité : la bonne gouvernance économique de l'agglomération, fluidité des rapports entre les acteurs, intervention au niveau pertinent et participation de tous à ces dispositifs, notamment les syndicats.

… en positionnant Bordeaux comme porte du Sud-Ibérique et en ouvrant l'agglomération sur le Monde

Des atouts à valoriser : miser sur le tourisme et l'éco-tourisme, en mettant en valeur notre situation géographique exceptionnelle et la richesse de notre patrimoine (architectural, naturel, culturel, gastronomique…).
Un besoin : un grand équipement culturel, de type Zénith
Une ambition : Bordeaux capitale européenne de la culture.
Une volonté : inscrire l'agglo dans les réseaux d'échanges européens et établir d'étroits partenariats avec les pays du Sud, notamment sur les questions de développement durable, dont la première pierre pourrait être un Institut du Monde Africain.
Un atout : l'aéroport international de Bordeaux, dont le positionnement devra évoluer avec la LGV.

II. Renforcer l'identité des communes tout en favorisant la multiplication des territoires de projets au sein de l'agglomération.

> Une CUB qui s'adapte à la multiplicité des identités communales

- 27 communes, 27 Contrats territoriaux (pour mieux planifier, anticiper et clarifier avec possibilité pour les communes de choisir leurs priorités, de contractualiser sur certaines compétences)
- Une CUB qui se « décentralise » avec la création des antennes de proximité (évolution des circonscriptions de voirie)
- Des procédures simplifiées pour agir vite
- Le lieu ressource par excellence (aide aux « petites » communes pour l'instruction des permis de construire, conseil au développement durable, Règlement local de publicité…)
- Un PLU qui pourrait être affiné pour mieux prendre en considération ses spécificités communales

> Une interrogation sur notre vision du futur : l'agglomération à l'horizon 2020 ?

La CUB comme lieu d'invention de demain : anticiper les évolutions futures et les enjeux auxquels il faudra faire face (croissance démographique, emploi, question des frontières du bassin de vie, enjeu de l'étalement urbain, quels transports au-delà des limites de la CUB, préserver nos ressources naturelles, etc.), jeter les bases d'une nouvelle gouvernance en intervenant pour que les conseillers communautaires soit élus au suffrage direct.

> Des territoires à enjeux forts :

- les terres portuaires de la presqu'île d'Ambès, pôle industriel et logistique majeur, dont l'accessibilité sera améliorée
- le territoire des Hauts-de-Garonne avec la fin du cycle de rénovation urbaine et le rééquilibrage des deux rives,
- les Terres du Sud (Floirac, Bouliac, Artigues, Bègles, Villenave d'Ornon, St-Jean) reliées par le pont Jean-Jacques Bosc,
- les Terres universitaires qui construisent des passerelles entre université, recherche et entreprises,
- les Terres de l'air (Mérignac, Le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles) avec l'aéroparc,
- les Terres vertes (quadrant Nord-Ouest) avec la préservation des zones agricoles notamment,
- une ville centre qui résonne avec le reste de l'agglomération et se recentre sur son fleuve, avec 3 zones à enjeux principaux : le front de Garonne Rive Droite, les bassins à flot, le quartier de St-Jean Belcier.

Pour chacun de ces territoires, une réflexion plus poussée sera menée sur leur vocation, leur croissance démographique.

> Une métropole qui vit en bonne intelligence avec ses partenaires

Tout comme la ville centre ne peut être repliée sur elle-même, l'agglomération doit agir par delà ses frontières, pour ses grands projets de développement, avec ses partenaires : Schéma d'aménagement du territoire avec le CG, contractualisation avec la Région au-delà du contrat d'agglomération, Conférence métropolitaine, Conférence des périphéries pour communiquer avec notre environnement proche…

III. Développer une culture du quotidien marquée par la Solidarité et le Développement durable au sein de l'institution communautaire.

> Une priorité : un logement confortable pour tous

- Des objectifs quantifiés : tripler la production de logements accessibles à tous d'ici à 2014
- Des moyens multiples : équilibrer la répartition des logements conventionnés dans les communes (en modulant l'enveloppe des contrats territoriaux selon le respect des objectifs du PLH), s'affranchir de la spéculation foncière en créant un Etablissement Public du Foncier Local, offrir aux habitants la possibilité d'un véritable parcours résidentiel (location, accession aidée, logements adaptés aux âges de la vie...), assurer la garantie de cautionnement sous condition de ressources, diviser par plus de 2 la facture énergétique des ménages (aide au développement de logements économes en énergie), convoquer une conférence permanente de l'Habitat qui mettrait autour de la table promoteurs privés et publics, élus et spécialistes.

> Une fluidité des transports

Avec le ticket unique de transports, le vélo travail pour tous, le soutien aux initiatives de déplacements alternatifs (auto-partage, co-voiturage), le partage de la voirie, l'intégration des déplacements doux en amont des projets d'aménagement, le code de la rue, l'accès des personnes à mobilité réduite, la mise en place d'un système type « auto'lib » basé sur le véhicule électrique, servant ainsi de vitrines pour ce savoir-faire industriel émergent.
Avec la possibilité pour les communes de développer des transports collectifs de proximité, notamment grâce à une modulation des contrats communaux.
Avec un système Gertrude de gestion de la signalisation adapté au XXIe siècle, et centré sur tous les transports, y compris collectifs, que chacun pourrait avoir sur soi grâce aux TIC.

> Des centres villes attractifs et préservés, des espaces verts de proximité, un cadre de vie préservé

La politique de requalification des centres-villes et centres-bourgs sera poursuivie, avec un accent fort sur les circulations douces et le maintien du commerce de proximité, et une ambition en matière de qualité des projets urbains : espaces verts, trottoirs, mobilier urbain, qualité architecturale des bâtiments publics et privés…
Un effort particulier sera fait pour maintenir le commerce de proximité, pendant des moratoires Rousset et Feltesse sur les grandes surfaces commerciales : utilisation des ZAC pour moduler les prix de sortie, rôle de coordination de la CUB pour les politiques commerces, utilisation du droit de préemption, jeu sur le PLU et politique particulière pour le centre ville de Bordeaux. C'est l'un des centres les plus touchés. Il faut absolument permettre une politique de commerces originaux qui ne se trouvent pas dans les autres centres.
La question du bruit généré par les grandes infrastructures de transports (LGV, rocade, entrée de ville d'Artigues avec l'A89, entrée de la presqu'île…) fera l'objet d'une attention particulière.
Des parkings de rabattements pourront être mis en place, notamment dans les communes périphériques, pour pallier au « stationnement sauvage ».
Les lignes de bus nocturnes en direction de la périphérie seront développées.

> Un Plan Climat ambitieux

Avec des politiques fortes en matière de transports et d'habitat notamment, l'engagement de réduire de 20 % nos consommations d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables (20% d'ici 2020).

> Du développement durable de proximité

Développer une alternative crédible face à l'incinération et faire intégrer dans le mode de financement de la collecte une incitation à la réduction des déchets.
Amplifier la création de centres de compostage des déchets verts.
Préserver notre ressource en eau, aider à lutter contre les inondations.
Une CUB lieu de ressources sur l'environnement et vitrine des bonnes pratiques communales et communautaires :

- mise à disposition d'outils en direction des écoles et associations de parents d'élèves : Pédibus, Vélobus…
- centre de ressources et de médiation sur l'environnement et le développement durable à destination de tous les citoyens
- création à l'échelle communautaire d'un bureau des temps pour permettre une meilleure adaptation des services publics aux modes de vie (exemple : caler les horaires de transports sur ceux des élèves et étudiants…).

> Une CUB solidaire

Appliquer la clause d'insertion sociale dans tous nos marchés, promouvoir l'économie sociale et solidaire, en soutenant notamment les associations qui oeuvrent dans ce domaine.
Etre porteuse d'équité avec un soutien particulier pour les « petites communes ».
Défendre la solidarité et l'équilibre des territoires en mutation, en renforçant nos actions d'aides, d'accompagnement et de coordination en matière de politique de la ville.

> Une CUB plus proche et plus réactive

Avec la création d'un Portail unique des services (plateforme Internet), une CUB réactive (mails dans tous les services du quotidien), une CUB informative (Maison de Chantier, alerte par SMS).
Avec la création d'une Maison des Services Publics Communautaires : « guichet unique » d'informations sur le fonctionnement, les tarifs, les délibérations, la mise à disposition d'un cahier de doléances… avec accueil physique et supports multimédias.

IV. Renforcer et rapprocher l'action publique des citoyens par la transparence et l'écoute, pour faire de Bordeaux un référence en matière de démocratie participative et de gestion de l'argent public.

> Un autre rapport à l'argent public : la transparence et la rigueur

Une exigence : poursuite du « passage au crible » des comptes de nos délégataires, vigilance accrue sur les contrats futurs, réalisation d'audits internes pour une parfaite transparence.
Une volonté : des achats publics éco-responsables.
Une innovation : développement des partenariats public-privé et des contrats d'objectifs.

> Une marque de fabrique : la concertation

Un socle : faire du Conseil de Développement Durable l'élément central de notre dispositif de concertation : un véritable organe d'analyse, de conseil et de prospection regroupant experts, associatifs et sociétés civiles au-delà des frontières administratives.

Un fil directeur : concerter, c'est ouvrir de larges débats métropolitains sur les grands enjeux de l'agglomération (déplacements, déchets, logement…), fédérer les habitants via un réseau d'échanges et de mutualisation des expériences, donner aux habitants les moyens de faire des choix (architecture, énergie…).

> Une nouvelle gouvernance

Avec une responsabilité accrue des politiques, un réel débat sur l'extension des compétences et l'exigence d'une tournée annuelle du Président dans les communes pour rendre compte.
Une réflexion au sein de l'assemblée sur l'évolution du mode de suffrage.

La CUB à gauche pendant 3 ans : bref bilan

- Infrastructures : mise à l'étude du franchissement Jean-Jacques Bosc et accélération du Pont Bacalan Bastide…
- Transports : +24 km de réseau, +25% de fréquentation, accélération de la 3ème phase du réseau de TCSP, lancement des études pour l'amélioration de la vitesse commerciale des bus, ouverture de places dans les parking Parcub aux usagers de tbc, soutien financier et matériel à Autocomm', création (en cours) d'un site de co-voiturage pour les administrations, développement de la place du vélo dans les villes…
- Emploi : participations financières aux 4 pôles de compétitivité, lancement du Club Eco, mise en œuvre de 400 km de fibre optique (Inolia), 7 M€ de foncier à vocation économique de 2005 à 2006, relance du projet Campus, clause d'insertion dans les marchés publics, maîtrise de l'urbanisme commercial…
- Logement : doublement du nombre de logements sociaux financés par rapport à 2001-2004, convention avec la Foncière Logement, Plan d'Urgence dès 2005 imposant 25% de logements sociaux dans nos opérations d'aménagement, création des Servitudes de Mixité Sociale et des Servitudes de diversité Sociale dans le PLU, droit de préemption urbain renforcé, mise en place de la 1ère stratégie foncière, réalisation des objectifs du PLH en 2006, pour la première fois…
- Environnement : création d'une Agence locale de l'énergie, plan climat, bilan énergétique des bâtiments de la CUB, aide à l'achat de composteurs, collecte sélective généralisée…
- Attractivité : lancement d'études comparatives d'implantation d'un grand équipement culturel sur l'agglomération, partenariat dans le cadre de Bordeaux 2013…
- Gouvernance : plus de 300 M€ d'économies sur les contrats de délégation de service public, usage régulier de l'audit interne et externe, mise en ligne de blogs « grands projets » et « la CUB vous répond », visites sur site du Président de la CUB…
- Investissement : la CUB n'a jamais autant investi sur son territoire qu'en 2006 et 2007 (plus de 400 M€ chaque année), qui plus est en respectant de mieux en mieux les délais annoncés.